

Foire aux questions sur les défis budgétaires actuels et prévus de l'hôpital

Q : Les hôpitaux ontariens doivent équilibrer leur budget. Pourquoi l'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) connaît-il un déficit?

R : Le conseil d'administration et la direction de l'HCC ont rencontré les représentants du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain au cours des derniers mois / des dernières années pour régler cette situation. Toutes les parties ont convenu qu'il était extrêmement important de chercher à obtenir un financement suffisant avant d'envisager de réduire les services.

En 2009, un examen externe réalisé par des pairs a confirmé la nécessité d'apporter un rajustement considérable du financement de l'ordre de 6,6 millions de dollars.

En janvier 2010, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a annoncé que le financement de l'HCC serait rajusté de 5 millions de dollars.

Q : Ce rajustement de 5 millions de dollars permettra-t-il à l'hôpital d'équilibrer son budget pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010?

R : Non. Le budget de fonctionnement de l'hôpital sera déficitaire au 31 mars 2010. Au départ, le déficit prévu pour cette année était de 8 millions de dollars. L'examen externe par des pairs recommandait une réduction des activités équivalant à 2,1 millions de dollars, des investissements de 950 000 dollars et un rajustement du financement de 6,6 millions de dollars.

Comme les activités ont été réduites tard dans l'exercice financier, les économies ne seront pas toutes réalisées d'ici mars 2010. Il y a aussi un manque à gagner de 1,6 million de dollars dans le rajustement.

Q : L'hôpital réussira-t-il à équilibrer son budget pour l'année se terminant le 31 mars 2011?

R : Oui. L'HCC devra équilibrer son budget pour l'année se terminant le 31 mars 2011, car les hôpitaux ont une entente avec le RLISS qui les engage à ne pas dépasser le financement accordé.

Q : Le financement de l'an prochain (2010-2011) permettra-t-il d'équilibrer le budget sans apporter de changements à l'hôpital?

R : Non. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée n'a pas encore précisé le financement qu'il accordera aux hôpitaux l'an prochain. Par contre, il a demandé aux hôpitaux de planifier leur budget en fonction de trois scénarios : aucune hausse, hausse de 1 % et hausse de 2 %. Toutefois, même une augmentation de 2 % ne suffirait pas à couvrir la hausse des coûts causée par l'inflation (estimée entre 3 % et 3,5 %) l'an prochain. Nous devons aussi combler le manque à gagner de 1,6 million de dollars dans le rajustement du financement.

Le secteur de la santé n'est pas à l'abri du ralentissement économique. Nous comprenons que la crise économique et financière qui sévit en Ontario est grave et que les revenus du gouvernement ont baissé considérablement. Tout comme le gouvernement, nous souhaitons éviter de prendre des mesures qui déstabiliseraient beaucoup l'accès des patients aux services.

Q : Pourquoi est-ce que l'hôpital doit réduire son budget de 3,7 millions de dollars?

R :

- La loi nous oblige à équilibrer notre budget et le financement que nous recevons de la province ne nous permettra pas de couvrir nos frais de fonctionnement pour la prochaine année.
- Le gouvernement ontarien connaît ses propres déboires budgétaires avec un déficit de 24,7 milliards de dollars, ce qui représente environ 30 % de ses revenus pour 2009/2010. Une augmentation de 2 % est le plus que les hôpitaux peuvent s'attendre de recevoir pour l'exercice financier de 2010/2011.
- Nous savons que le coût d'exploitation des hôpitaux augmentera d'entre 3 % et 3,5 %. Cette augmentation comprend la hausse des frais d'exploitation comme le coût des fournitures médicales et les augmentations salariales.
- Nous devons également composer avec le manque à gagner de l'ordre de 1,6 million de dollars dans le redressement financier.

Au cours des quatre dernières années, l'hôpital a grandement amélioré les économies réalisées. Par ailleurs, le rendement de l'hôpital a été évalué favorablement. Malgré tout, l'HCC continue d'être aux prises avec des défis sur le plan financier. Ces défis ont été grandement réduits grâce à l'annonce récente de l'augmentation de 5 millions de dollars de notre financement.

Dans l'ensemble, les hôpitaux ne sont pas financés en fonction de leur volume de patients. Ainsi, l'augmentation du volume de patients signifie une augmentation des frais d'exploitation, mais pas une augmentation du financement.

Q : Pourquoi doit-on poser ce geste maintenant?

R : Le nouvel exercice financier débute le 1^{er} avril 2010. Il est extrêmement important que les mesures de redressement soient mises en place le plus tôt possible afin de minimiser l'ampleur des changements à venir. Pour atteindre les économies annuelles prévues, nous devons aller de l'avant le plus tôt possible.

Il faudra plusieurs mois pour mettre en place les mesures d'économie. Or, les conventions collectives nous obligent à donner un préavis suffisant au personnel.

Q : Quand saura-t-on quel sera le financement accordé pour l'an prochain (2010-2011)?

R : On n'a pas encore informé les hôpitaux de la date à laquelle le financement sera annoncé.

Q: Est-ce que des postes seront touchés par ces mesures?

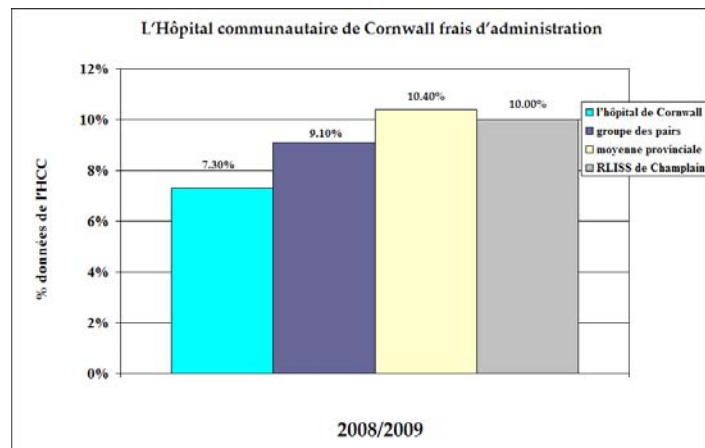
A: Malheureusement, la réponse est oui. Toutefois, les répercussions seront réduites par les retraites anticipées, les départs volontaires et les nombreux postes vacants dans l'organisme.

Nous regrettons de nous retrouver dans une position qui aura des répercussions sur notre personnel. Ces personnes font nettement une différence dans nos efforts pour répondre aux besoins en matière de soins de santé des membres de la communauté.

Q : Pourquoi l'hôpital coupe-t-il des services cliniques et du personnel infirmier au lieu de réduire les dépenses administratives?

R : Au cours des quatre dernières années, l'HCC a réduit les coûts qui n'étaient pas directement liés aux soins des patients et trouvé des façons plus efficaces de fournir les soins. Mais les économies de plus de 6 millions de dollars réalisées grâce à ces initiatives ne suffisent pas. Nous devons économiser encore plus.

L'HCC consacre seulement 7 % de son budget aux dépenses administratives, alors que la moyenne provinciale se situe à plus de 10%. L'HCC est l'un des hôpitaux ontariens qui consacrent la moins grande part de leur budget aux dépenses administratives. Cela représentera des économies de l'ordre d'environ 2,1 millions de dollars qui serviront à offrir des soins directs aux patients.



Q : Quel impact la situation a-t-elle sur le projet de réaménagement des immobilisations?

R : Le financement du projet de réaménagement des immobilisations est distinct du budget de fonctionnement quotidien de l'hôpital. Les activités dans le cadre de ce projet vont donc se poursuivre comme prévu.

Q: Est-ce que la réduction du nombre d'interventions chirurgicales pratiquées à l'hôpital a pour résultat que certains médecins ont réduit les services qu'ils offrent à Cornwall?

R: Non. À ce jour, un seul médecin a informé l'hôpital qu'il avait décidé de déménager. Un autre médecin a indiqué qu'il avait l'intention de travailler à temps partiel en dehors de la ville. Ni l'une ni l'autre de ces décisions n'est le résultat d'une réduction des services ou des heures de disponibilité des salles d'opération. Par ailleurs, ces décisions ont été prises avant que les changements ne soient effectués à l'hôpital.